



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Civilisation numérique

OUVRONS LE DÉBAT!

Les orientations
du conseil national
du numérique

Savoirs

S'approprier les outils numériques

1. Enseigner l'histoire des sciences et des techniques à l'école.
2. Au sein de l'école, donner aux outils numériques une place permettant leur appropriation et de redonner l'envie d'apprendre.
3. Former les enseignants à la culture numérique pour leur permettre de tirer le meilleur des outils numériques en vue d'une construction et d'une transmission des savoirs renouvelés.
4. Développer des projets de recherche contributive pour faire émerger des modèles technologiques favorisant la co-construction et le partage.

Attentions

Passer d'une attention à l'autre

5. Renforcer l'information sur les dispositifs de captation de l'attention mis en place par les plateformes.
6. Créer un droit au paramétrage afin de redonner aux utilisateurs le pouvoir de choisir les modalités d'affichage des contenus publiés sur les réseaux.
7. Sanctionner les designs abusifs capturant l'attention et forçant au consentement et renforcer la recherche sur la nocivité de certaines interfaces.
8. Imposer l'interopérabilité des plateformes pour favoriser l'émergence de modèles alternatifs.
9. Promouvoir les réseaux et médias numériques renforçant l'attention conjointe et les liens sociaux.
10. Soutenir une recherche transdisciplinaire favorisant l'émergence de réseaux alternatifs.

Vérités

Adopter une approche complexe

11. Concentrer nos efforts sur les comptes propageant la majorité de la désinformation des théories complotistes en ligne.
12. Renforcer la coopération entre États pour lutter contre les fausses informations.
13. Ouvrir aux chercheurs les données permettant l'analyse des campagnes de manipulation de l'information.
14. Tirer les leçons du passé en matière d'ingérences étrangères afin de mieux se prémunir face aux manipulations de l'information à venir.
15. Comprendre les mécanismes psychiques et sociaux à l'origine des croyances se répandant sur le net en déployant des projets de recherche à ce sujet.

Démocraties

Pour une démocratie de la contribution

16. Favoriser la co-construction des services d'intérêt général grâce aux outils numériques mettant en œuvre des solutions concrètes et émergeant localement.
17. Poursuivre largement l'ouverture des données publiques afin de rendre ces initiatives possibles.
18. Vitaliser les communs numériques (tels que Wikipédia, OpenStreetMap, Open Food Facts, etc.).

Ces orientations émanent et sont développées dans les travaux conduits par le Conseil lors de la première année de la mandature 2021–2023.

Retrouvez-les également dans l'ouvrage *Civilisation numérique Ouvrons le débat!* publié en février 2021 et [disponible](#) sur le site du Conseil.

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de 16 membres nommés par le Premier ministre et de 4 parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Il est institué par le décret du 8 décembre 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.

CONTACT

info@cnumerique.fr

www.cnumerique.fr

 [@cnum](https://twitter.com/cnum)

Conseil national du numérique

67 Rue Barbès

94 200 Ivry-sur-Seine

